

La mère de la fontaine d'Olivier de Serres.

Un patrimoine à protéger et à valoriser.

Bernard Vidal, Institut Olivier-de-Serres vidalbernard@orange.fr 03/2023

Drainage et irrigation

Les travaux de drainage et d'irrigation réalisés par Olivier de Serres sont les traces les plus visibles de son travail sur le domaine du Pradel. Le canal d'irrigation existe toujours. Long de 900 mètres environ, il part de la prise d'eau réalisée sur le Gazel et rejoint la bastide ou il alimentait les jardins et la prairie. Ce canal était à ciel ouvert, mais il a été entièrement recouvert de terre au siècle dernier. Il serait souhaitable d'en dégager une petite partie, afin d'en montrer la structure, ainsi que l'état d'origine.

La mère de la fontaine, évoquée par Olivier de Serres, est située en haut de la grande prairie. Il s'agit d'un petit bâtiment qui « engendre » littéralement une nouvelle fontaine, en rassemblant les eaux éparses du terrain environnant. Elle était destinée à fournir l'eau de consommation courante, durant la plus grande partie de l'année. Elle ressemble en tous points à la description qu'il donne dans le Théâtre d'Agriculture. Elle donnait encore de l'eau au siècle dernier et le système filtrant à sable a été retrouvé lors des travaux d'aménagement. Ce système était destiné à recueillir et filtrer les eaux de la prairie en amont, pour alimenter le domaine d'une eau de consommation pure et limpide. Cette eau était ensuite conduite aux divers bassins situés en aval.

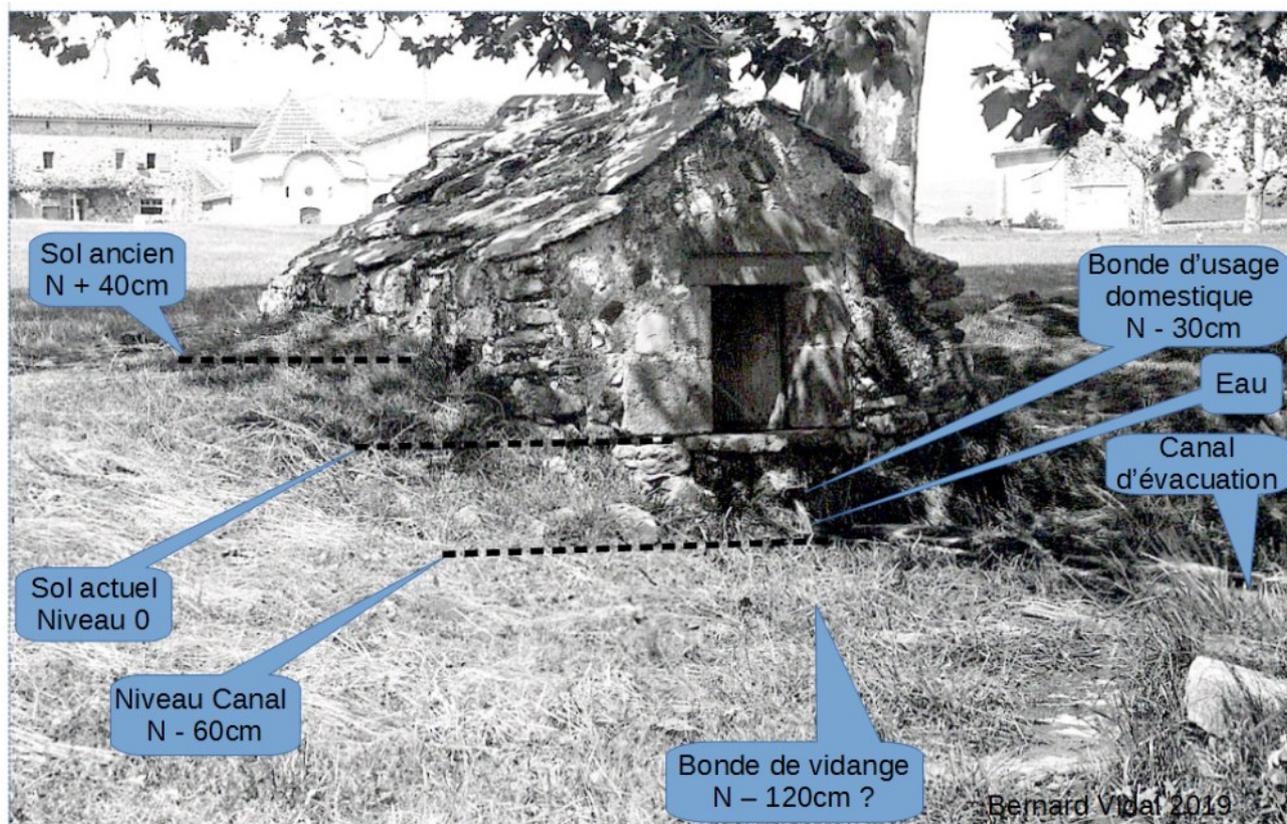


On peut apercevoir en haut à gauche la mère de la fontaine et les bassins tels qu'ils existaient encore au siècle dernier. On aperçoit également le bassin qui était devant la chapelle. Celui-ci était alimenté par le canal du Gazel.

La mère de la fontaine en fonctionnement en 1925.



Situation générale, Photo ADA 7FI Fonds Paul Jacquin, vers 1925.



Détail des différents niveaux du sol et des éléments techniques visibles. On voit clairement un débit d'eau très significatif, au niveau de la bonde d'usage domestique.

La mère de la fontaine dans le Théâtre d'Agriculture.

Olivier de Serres nous livre sa vision sur l'utilité, l'implantation et la construction de la mère de la fontaine. Après avoir creusé des fossés destinés à rassembler les eaux du domaine, celles-ci sont conduites à la mère de la fontaine.

« Où dressée la mère de la fontaine.

Les fossés ainsi disposés, contribueront à la fontaine, chacun la part de son eau, selon sa faculté : se la rapportant des uns aux autres, pour finalement l'assembler en un lieu, auquel, comme en un centre, tous les fossés viseront. Là sera bastie la mère de la fontaine, pour recevoir l'eau venante de plusieurs costés, et de là la rendre dans les tuiaux, pour la conduire ès lieux destinés. Mais s'il avient que la mère de la fontaine, ou aucune de ses branches ou avenues, soyent par trop basses selon vostre désir, comme cela se rencontre souvent : en ce cas, par artifice, faudra suppléer au défaut du lieu en ramontant les eaux. A quoi on parviendra très-bien, pourveu que le naturel du lieu souffre tel amendement, estant relevé du costé de la venue de l'eau pour tenir bon, afin que le rempar nécessaire haussant l'eau, ne la fasse rétrograder ou reculer, et par conséquent perdre. Estant l'assemblage des eaux en platte campagne, n'est possible de les ramonter aucunement y défailant le naturel, contre lequel ne se faut aheurter : par quoi sans autre effort, dresserés-là la mère de vostre fontaine pour la poursuite de son chemin, l'approchant le plus près que pourrés de vostre maison, et autres lieux recommandables, selon la mesure de vostre niveau.

Bâtir la mère de la fontaine.

Ainsi de nouveau trouvée la source de vostre Fontaine, ou celle qu'aviés auparavant augmentée, en dresserés la mère pour recevoir toutes vos Eaux, & après le vuider selon vostre désir. La mère sera une maisonnette bastie de bonne matière, bien maçonnée à pierre, chaux & sable, aiant la muraille fort espesse pour retenir l'Eau. Ce bastiment se fera de figure quarrée, ou autre telle qu'on voudra propre au lieu, de dix à douze pieds dans œuvre en chacune face, estant quarré, & d'autre figure, à l'équipollent, de six à sept pieds de hauteur sur terre, & dedans icelle autant qu'il suffira, pour au besoin en vuider l'Eau par le fons. Elle sera voutée par le dessus, & pour couverture en la voute bastira-on des pierres plattes si proprement, que les pluies en soient repoussées. En la face du costé de la montée, ou venue des Eaux, laissera on des trous pour l'entrée des Eaux des sources venantes de la campagne, estant le demeurant si bien cimenté, qu'Eau aucune ne s'en puisse escouler que par les issues que lui donnerés. En l'une des autres faces, sera faicte la porte pour entrer & sortir dans la mère, afin de la visiter & nettoier. Deux issues y aura-il aussi, l'une pour verser l'Eau dedans les tuiaux, qui despartans de là, la conduisent es lieux destinés, l'autre pour vuider l'Eau sur-abondante, venante extraordinairement par les pluies, la rejettant en hors, que tuiaux ne peuvent contenir, ou que par quelque destrac, ne pourront faire leur charge. Au fons de la mère laissera-on un trou rond, comme celui d'une cuve à vin pour en escouler l'Eau lorsqu'il escherra de la nettoier & de la raccoustrer, qui pourra estre de deux en deux ans, une fois, plus rarement ou plus fréquemment, si on veut, en la deschargeant du limon que l'Eau, pour bonne qu'elle soit, traîne à la longue le laissant au fons de la mère, & tout d'une main, la reblanchissant en son intérieur, s'il en est besoin. Demeurant le reste du temps le trou bouché, afin qu'en contraignant l'Eau de verser par le haut en s'enflant, se jette dans les tuiaux préparés pour son chemin. Ce trou se fermera avec du gros liège : matière de perpétuelle durée demeurant dans l'Eau & sans aer. Et à ce que par malice ou sottise le trou ne s'ouvre que lors qu'il vous plaira, sur icelui par le dehors, sera jettée bonne quantité de terrain, de pierres, ou autres choses qu'ajencerés pour empescher ce désordre, qu'au besoin ferez oster : & quoi-que cela soit avec peine, icelle ne causera

pourtant trop grande despense, pour la rareté de ce remuement. La porte de la mère demeurera aussi continuellement fermée à clef, avec son huis pour l'ouvrir et fermer lors que pour plaisir on visitera la Fontaine, ou qu'il y aura quelques cas à rabiller.

Naissance des tuyaux de la fontaine.

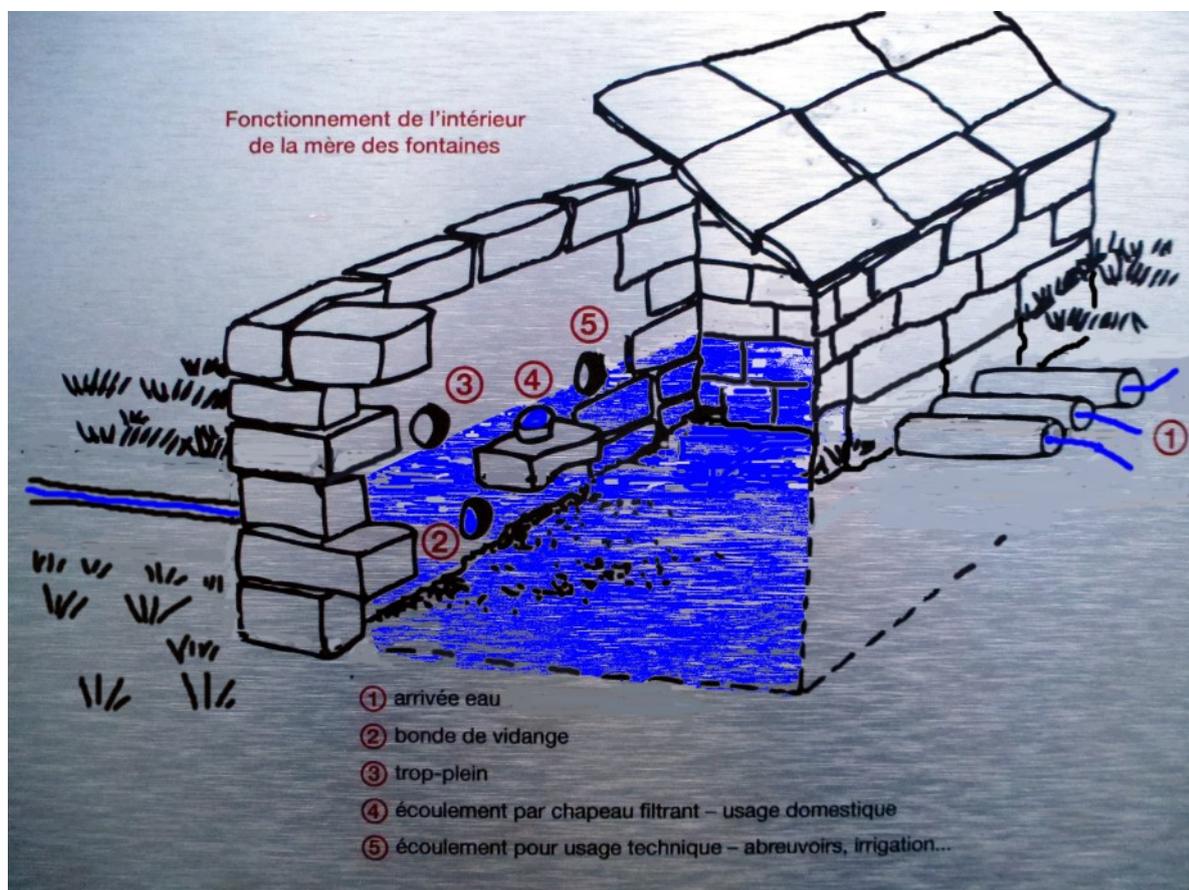
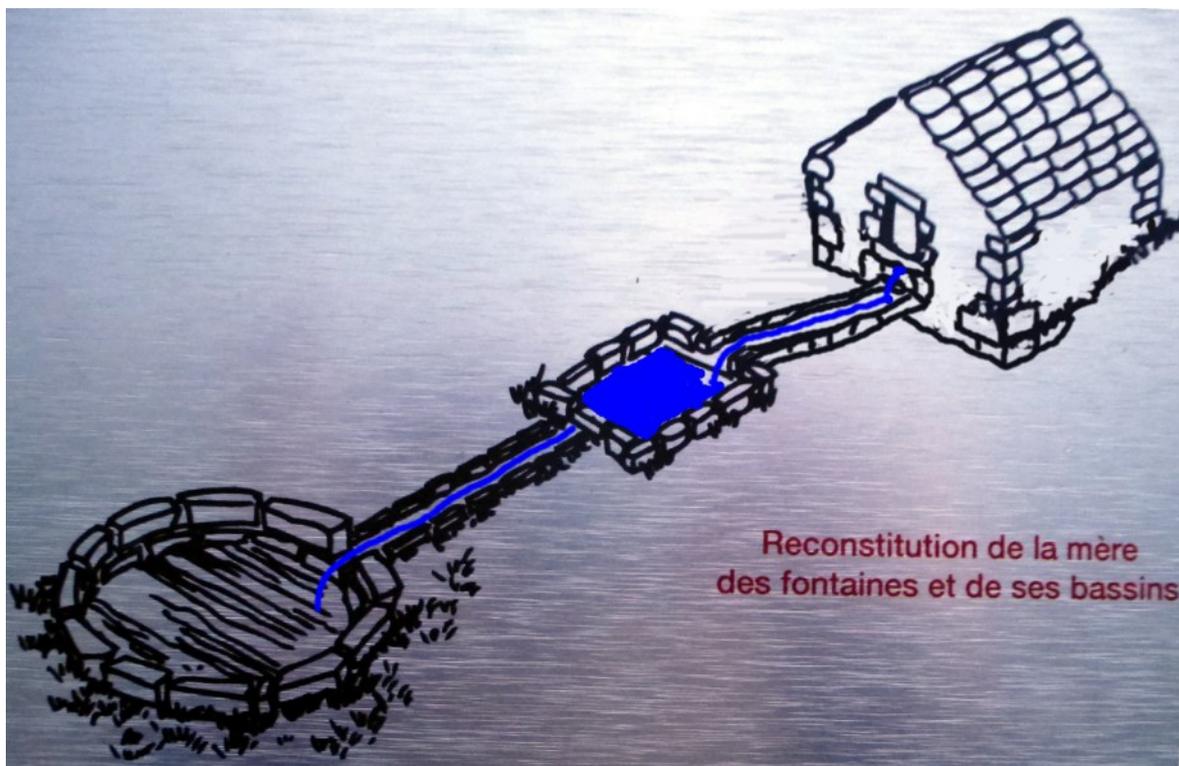
A l'un des costés de la mère, celui regardant l'endroit auquel vostre Fontaine découlera, sera laissée la vuidange de la Fontaine d'où l'Eau claire & nette se deschargera, versant en haut, après avoir laissé en bas, tout le terrestre, & la crasse que l'Eau traîne quand-& elle. En tel endroit commenceront les tuyaux, le premier desquels fera creusé dans une grosse pierre de taille bastie au travers du mur. Cette pierre sera choisie fort longue, car non feulement faut qu'elle traverse la muraille, mais qu'elle la sursaille des deux endroits : en dedans quelques trois quarts de pied, en dehors tant que la longueur de la pierre fournira de quoi. L'on persera la pierre de long, commençant d'un bout, jusqu'à quatre doigts près de l'autre, & d'icelui l'achevant non à la ligne droite, ains à l'esquière ou de la figure du coude. Après l'on posera la pierre en lui taisant traverser la muraille & sursailir en dedans, comme a esté dit : mais ce sera du bout ainsi percé en angle droict, & de telle forte ajencé que l'ouverture regarde en haut vers la voûte de la mère, afin que l'Eau de la Fontaine se vuidant, tombe perpendiculairement dans le trou, pour de là prendre son droit chemin selon le niveau qu'on lui aura donné, en sortant de la mère par l'autre bout de la pierre, entrant dans le tuyau, là cimenté : Et à ce que rien de sale & d'importun ne soit porté dans les tuyaux, le trou susdit faisant l'entrée de l'Eau, sera couvert d'une grosse boîte de plomb percée dru et menu comme un crible, où le nuisible s'arrêtera. Pour laquelle faire tenir, oster, & remettre à volonté: sera la pierre accommodée à la boîte, de telle forte que la pierre entrant dans le plomb, en soit enveloppée comme la teste du chapeau, ou comme un massepain de son couvercle : aiant pour ce faire, la boîte, quatre grands doigts de bord. »

Olivier de Serres

Théâtre d'Agriculture, Lieu VII Chapitre III

Reconstitution et fonctionnement

D'après les panneaux explicatifs du domaine du Pradel.



La mère de la fontaine aujourd'hui.



Le toit de lauzes se dégrade lentement, et les lauzes disparaissent peu à peu. De la terre a été mise en remblais, jusqu'à dissimuler sous 60 cm de terre, les bondes d'écoulement et le canal d'évacuation jadis accessibles en plein air, au pied de la porte de service. Seule la bonde de vidange était alors protégée sous la terre par mesure de sécurité. Ainsi tristement enterrée, la mère de la fontaine a perdu toute lisibilité et toute esthétique. Elle est aride et sans charme, alors que jadis elle invitait à se désaltérer, au repos et à la rêverie, à l'ombre d'un platane.

Diagnostic succinct de la mère de la fontaine, au Pradel.

La mère de la fontaine se dégrade lentement et la couverture en lauze s'abîme progressivement. Un certain nombre de ces dernières a déjà disparu, peut-être enfouies dans la terre au pied des murets. La fontaine a reçu une bute de terre à l'occasion du nivellement du terrain, faisant disparaître les éléments techniques d'évacuation, et ne permettant plus la compréhension du système. L'intérieur est jonché de débris et de lauzes.

Une réhabilitation s'avère indispensable, dans le respect du bâtiment initial et des techniques de l'époque. Rejointoiement à chaux et à sable, pose des lauzes tombées ou de même origine et dégagement des terres rapportées.

Il importe de retrouver le niveau ancien du terrain, autour du bâtiment, ainsi que sur le canal d'évacuation des eaux, tel qu'on peut le voir sur la photo de 1925 (Jacquin). Le dégagement des bondes d'usage domestique et technique, ainsi que du canal d'évacuation s'impose. Ceux-ci étaient parfaitement accessibles du temps d'Olivier de Serres, et le comblement devant la porte d'accès n'a pas de sens. La bonde de vidange (-120 cm) n'était découverte que lors des travaux de nettoyage et d'entretien, il n'y a donc pas lieu de la découvrir. Lors de ce décaissement, il faudra veiller à ne pas endommager les vestiges du canal d'évacuation, et récupérer les lauzes tombées. Ce sera l'occasion de vérifier si tous les dispositifs préconisés par Olivier de Serres sont bien présents ici et d'en faire une description précise : arrivée d'eau, bonde de vidange, trop plein, écoulement sur chapeau filtrant pour un usage domestique et écoulement simple pour abreuvoirs et irrigation.

Travaux à réaliser

Refaire la maçonnerie interne et externe et la toiture de lauzes.

Refaire la porte en bois.

Retrouver les bons niveaux du terrain (voir photo ancienne).

Dégager les éléments techniques jusqu'au canal d'évacuation d'origine.

Il serait sans doute opportun d'installer un banc, et de planter un mûrier ou un platane à proximité de la mère de la fontaine.

Mettre en eau la mère de la fontaine.

Ces travaux seront réalisés dans les règles de l'art et dans le souci de protéger et conserver tous les vestiges actuellement invisibles.

Perspectives de mise en valeur

Dans une perspective plus large, il faudrait repenser la mise en valeur générale des éléments d'irrigation du domaine. Cela passerait obligatoirement par le dégagement partiel du canal d'alimentation du domaine, tel qu'il était à l'origine. Le remettre à l'air libre sur quelques dizaines de mètres tout au plus, à la prise d'eau du Gazel et à l'arrivée au domaine. Cela donnerait un intérêt renouvelé au chemin de découverte de la prise d'eau du Gazel, récemment remis en valeur par les équipes du Pradel. On pourrait également songer à la remise en eau du petit canal d'évocation, construit devant la chapelle lors du réaménagement du Pradel.

Annexes

Vues diverses



La redécouverte d'un drain lors des travaux d'extension de la chèvrerie en 2018.





Mur et toiture Est



Mur et toiture Ouest

Inscription aux monuments historiques

2382 - PA07000005.

Recensement immeubles MH, Rhône-Alpes, 07, Mirabel 07159

Demeure, Domaine du Pradel, ancien domaine d'Olivier de Serres, propriété de l'Etat ; propriété privée.

Vestiges archéologiques de l'ancienne bastide avec l'ensemble des caves et dispositions souterraines à rez-de-jardin, les quatre pièces dites historiques à rez-de-chaussée et emprise foncière de la cour close ; jardin clos en totalité, canal d'adduction au nord, puits, parties de la parcelle ZE 28 repérées par les lettres t et s du zonage de remembrement contenant un système de drainage, un canal en pierres plates et constituant la Prairie, ainsi que la chêneraie et l'allée plantée de platanes au sud (cad. ZE 25 à 28) :

Inscription par arrêté du 16 avril 1997 1997/04/16 : inscrit MH, 16e siècle ; 19e siècle.